

## Evolution de l'inflation au cours des neuf premiers mois et perspectives pour 2024

**Durant les neuf premiers mois de l'année 2024, l'inflation poursuit sa tendance à la baisse, atteignant un taux de 4,9%, soit une diminution de 2,9 points par rapport à la même période en 2023.**

L'inflation s'est établie en moyenne annuelle à 4,9% à fin septembre 2024. Cette progression est principalement due à une hausse de 6,2% des prix des produits alimentaires et de 13,4% des coûts des transports, qui continuent de jouer un rôle déterminant dans la pression inflationniste. La hausse des prix des produits alimentaires s'explique en grande partie par l'augmentation des prix des légumes, des pains et céréales, des poissons et fruits de mer, les viandes ainsi que des « lait, fromage et œufs ». En revanche, les prix des huiles et graisses ont diminué. Du côté des transports, la montée des prix est principalement attribuée à l'augmentation des coûts du transport routier de passagers, notamment en raison de l'ajustement des prix du carburant à la pompe.

L'inflation est davantage interne, alimentée par les prix des biens et services locaux.

Les facteurs nationaux et internationaux se sont conjugués pour alimenter la dynamique inflationniste. Ainsi :

**Sur le plan national**, la réduction des subventions sur les prix des hydrocarbures, les contraintes sécuritaires dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et certaines localités de l'Extrême-Nord, ont perturbé les chaînes de production et de distribution, augmentant ainsi les coûts de transaction. En outre, les inondations et les chocs climatiques défavorables, caractérisés dans certains cas par des saisons sèches plus longues que d'ordinaire, ainsi que des pratiques agricoles peu performantes, ont probablement réduit l'offre de produits vivriers, ce qui a contribué à la hausse des prix des denrées alimentaires.

**À l'échelle internationale**, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Europe, notamment en raison du conflit entre la Russie et l'Ukraine, les effets persistants de la pandémie de COVID-19, ainsi que les fluctuations du taux de change entre le FCFA et le dollar américain (via l'euro), ont renforcé les pressions inflationnistes. La volatilité des prix des matières premières, comme le pétrole et les produits agricoles, a rendu les importations plus onéreuses, ce qui a entraîné une augmentation des prix des biens importés. Toutefois, des efforts ont été entrepris à l'échelle mondiale pour atténuer l'inflation. Ces efforts incluent la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, la baisse des prix mondiaux des produits de base et des coûts de transport, ainsi que la mise en place de politiques monétaires restrictives par de nombreuses banques centrales. Toutefois, plusieurs pays commencent à observer un assouplissement progressif de ces politiques monétaires.

**Dans la zone CEMAC**, à fin août 2024, bien que la tendance baissière amorcée au deuxième semestre 2023 se maintienne, le niveau l'inflation, en se situant à 4,7%, reste supérieure au seuil communautaire de 3%.

*En perspective, et en tenant compte, d'une part, du réajustement de 15 % des prix des produits pétroliers à la pompe survenu le 3 février 2024, ainsi que de ses répercussions sur divers secteurs de l'économie, et, d'autre part, de la tendance à la baisse de l'inflation à l'échelle internationale, le taux d'inflation pourrait se stabiliser autour de 4,5 % d'ici la fin de l'année 2024.*

### 1. Evolution nationale et régionale de l'inflation au premier semestre 2024

Suivant la norme de la CEMAC, le taux d'inflation au niveau national, en se situant à 4,9% à fin septembre 2024, reste de près de 2 points au-dessus du seuil fixé à 3%.

En dépit du réajustement de 15% des prix à la pompe survenue le 03 février 2024, la tendance à la baisse du taux d'inflation évalué en moyenne annuelle se poursuit. À fin septembre 2024, ce taux se situe en effet à 4,9%, marquant une réduction de 2,9 points de pourcentage par rapport à la même période de l'année précédente (+7,8%). Ce recul a été favorisé par celui de l'inflation des produits alimentaires, qui a ralenti, passant de 12,8% à fin septembre 2023 à 6,2% à fin septembre 2024.

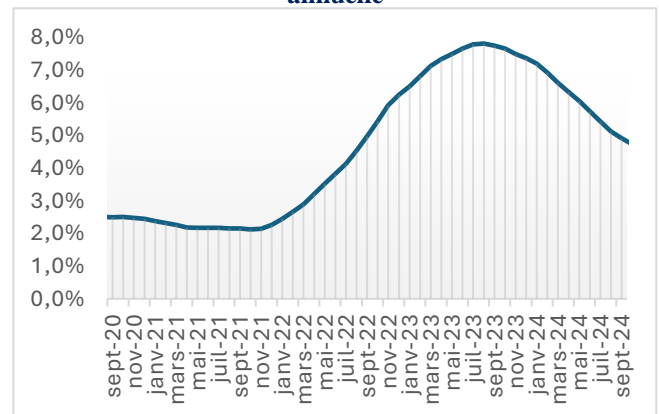
**Suivant les régions, les taux d'inflation oscillent entre 3,2% et 7,0%**

En effet, les niveaux d'inflation les plus bas sont enregistrés à Garoua, Bertoua, et de Bamenda avec des taux respectifs de 3,8%, 3,7% et 3,2%. A l'opposé, Maroua, Douala, et Ngaoundéré se placent en tête avec respectivement 7%, 5,5%, et 5,1%.

**Les prix des produits alimentaires, suivis de ceux des biens et services de transport, sont les moteurs de l'inflation**

Ces deux fonctions de consommation, représentant environ 44% des dépenses totales des ménages, sont restées les principaux moteurs de l'inflation. En effet, les produits alimentaires ont enregistré une hausse de 6,2 %, notamment en raison de l'augmentation marquée des prix des légumes, du pain, et des céréales. Dans le secteur des transports, l'inflation a atteint 13,4%, alimentée par une flambée des prix du carburant, avec des augmentations majeures en rapport avec les hausses des prix à la pompe opérés respectivement le 1<sup>er</sup> février 2023 et le 3 février 2024. Ces hausses successives ont non seulement affecté directement les coûts de déplacement des ménages, mais aussi accru les coûts logistiques pour la distribution des marchandises surtout par route. Cet effet en cascade a exacerbé l'inflation dans divers secteurs économiques, rendant les biens et services plus coûteux. Cette double pression sur les prix, à la fois alimentaire et logistique, intensifie les tensions inflationnistes et pourrait, à la longue, contraindre les ménages à ajuster leurs habitudes de consommation, face à des dépenses globales débordant leur pouvoir d'achat.

**Graphique 1 : Evolution du taux d'inflation en moyenne annuelle**

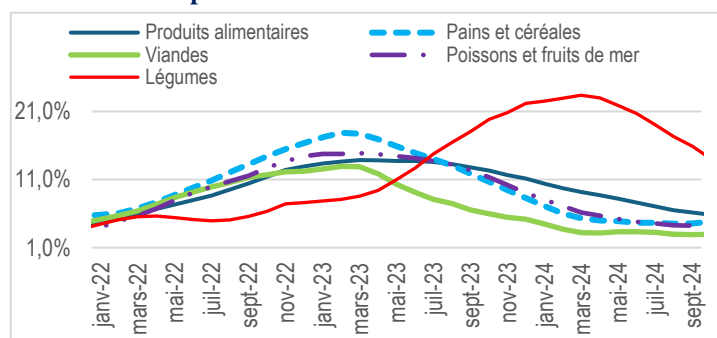


## 2. Evolution des prix des produits alimentaires

**La hausse des prix des produits alimentaires au ralenti, se situe à 6,2%.**

Bien que les prix des produits alimentaires demeurent élevés, leur augmentation a considérablement ralenti, passant de 12,8% à fin septembre 2023 à 6,2% à fin septembre 2024. Ce ralentissement est observé dans plusieurs catégories de produits. Par exemple, les prix des "lait, fromage et œufs" ont crû de 3,5%, après avoir enregistré une hausse de 12,4% durant la même période en 2023. Les prix des poissons et fruits de mer ont également augmenté de 4,2%, comparativement à 12,4% l'année précédente. Les prix des pains et céréales ont affiché une hausse de 4,6%, contre 11,9% à fin septembre 2023. Pour la viande, les prix ont progressé de 2,9%, par rapport à une augmentation de 6,5% un an auparavant. Concernant les fruits, leurs prix ont augmenté de 9,2%, par rapport à 11,0% l'année précédente, tandis que les prix des légumes ont enregistré une progression de 15,9%, contre 18,0% à la fin de septembre 2023. En revanche, les prix des huiles et graisses ont connu une baisse de 8,2%, après une hausse de 16,4% en 2023.

**Graphique 2 : Evolution en moyenne annuelle des prix des produits alimentaires**



Les augmentations des prix des légumes s'expliquent principalement par le renchérissement (i) des légumes frais en fruit ou en racine, tels que les oignons, tomates, gombos, et haricots verts, (ii) ainsi que des légumes secs et oléagineux, comprenant des haricots secs, gombos secs, pois secs, graines de courge et « djansan ». Les légumes frais en feuilles, ainsi que les tubercules et plantains (comme les plantains, bananes plantains, pommes de terre et ignames), ont également vu leurs prix augmenter.

La hausse des prix des pains et céréales découle surtout de l'augmentation des prix des produits comme le maïs en grain, le mil, le sorgho, le riz, la farine de maïs et la farine de petit mil. La montée des prix des poissons et fruits de mer s'explique notamment par l'augmentation des prix des poissons congelés, ainsi que des produits de la mer séchés ou fumés.

Les augmentations des prix de la volaille et de la viande de porc ont également considérablement contribué à la hausse des prix de la viande.

En ce qui concerne les huiles et graisses, la baisse de 8,2 % des prix est principalement due à la diminution des prix des huiles brutes et raffinées.

Pour les "lait, fromage et œufs", l'augmentation est principalement imputable à la hausse des prix des œufs et du lait, ainsi qu'à une augmentation modérée des autres produits laitiers. Enfin, les prix des produits regroupés sous la catégorie « sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries » ont progressé de 1,2%, essentiellement en raison de l'augmentation des prix des confitures, des miels, des chocolats et des confiseries.

À l'échelle internationale, une certaine détente des prix des produits alimentaires est observée sur les marchés mondiaux. L'indice FAO des prix des produits alimentaires, qui suit les variations mensuelles des cours internationaux des produits alimentaires de base les plus échangés, a en effet enregistré en moyenne annuelle une baisse de 6,5% à fin septembre 2024, avec une diminution notable des prix des céréales<sup>1</sup>. Il est important de noter que cet indice FAO a augmenté de 3% en septembre 2024 par rapport au mois d'août, marquant ainsi la plus forte augmentation mensuelle depuis mars 2022. Tous les produits inclus dans cet indice ont vu leurs prix augmenter, avec des variations allant de 0,4% pour la viande à 10,4% pour le sucre.

À l'échelle nationale, les aléas climatiques défavorables, tels que les sécheresses prolongées, les inondations et les changements imprévus dans les saisons, perturbent la production agricole locale.

Plusieurs facteurs contribuent également à la hausse des prix des produits alimentaires locaux. D'abord, la faible production nationale est aggravée par l'utilisation de technologies agricoles obsolètes, ainsi que par la crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, qui entrave à la fois la production et la distribution des produits agricoles. Ensuite, les difficultés d'approvisionnement des principaux centres de consommation, combinées à des stocks de sécurité insuffisants et à la pénurie de certains produits, accentuent la pression sur les prix.

De plus, l'insuffisance des infrastructures, telles que les routes et les réseaux électriques, contribuerait à l'augmentation des coûts de production et de distribution, impactant directement les prix des biens et services. Ces facteurs cumulatifs exacerbent la volatilité des prix et accentuent l'inflation locale, en particulier dans le secteur alimentaire.

En ce qui concerne les produits importés, les tensions au Moyen-Orient, ainsi que le conflit entre l'Ukraine et la Russie, ont perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, provoquant des pénuries et une augmentation des prix. Ces perturbations ont également entraîné une hausse des coûts de production locale, en raison de la flambée des prix des intrants agricoles et des matières premières sur les marchés internationaux.

Face à cette conjoncture, le Gouvernement a maintenu en 2024 plusieurs mesures existantes et en a introduit de nouvelles pour limiter l'inflation importée et encourager la production locale. En plus des subventions et des exonérations, il a renforcé le contrôle des prix, créé davantage de sites de ventes promotionnelles pour les produits de grande consommation, et encouragé les opérateurs économiques à stabiliser les prix de plusieurs produits pendant plusieurs jours. Depuis fin mars 2024, les prix de deux principales huiles de cuisine raffinées ont été réduits. Le prix du bidon de 25 l de l'huile raffinée « Oléo » a été fixé à 27 700 FCFA, contre 31 000 FCFA auparavant. De même, le bidon de 20 l de l'huile extra-raffinée « Mayor » a été fixé à 22 000 FCFA, en baisse par rapport à son précédent prix de 25 500 FCFA.

<sup>1</sup>D'ordinaire, lorsque les prix alimentaires internationaux chutent, l'inflation alimentaire met 6 à 12 mois pour baisser à son tour dans les pays, et la baisse des prix se transmet presque complètement aux prix des denrées importées.

### 3. Les autres sources de l'inflation

Le niveau général des prix a enregistré une augmentation de 4,9%, principalement en raison de la hausse de 6,2% des prix des produits alimentaires. De plus, les coûts de transport ont grimpé de 13,4%, en grande partie en raison de l'augmentation des prix du carburant et des services de transport, notamment le transport routier. Parallèlement, d'autres composantes telles que les « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », « habillement et chaussures » et « restaurants et hôtels » ont enregistré des hausses respectives de 3,2%, 3,0% et 2,2%. En outre, les prix de la fonction de consommation « enseignement » augmentent de 2,2%

#### **Biens locaux/Biens importés : l'inflation est plus d'origine locale qu'importée, soit 5,2% contre 4,0%**

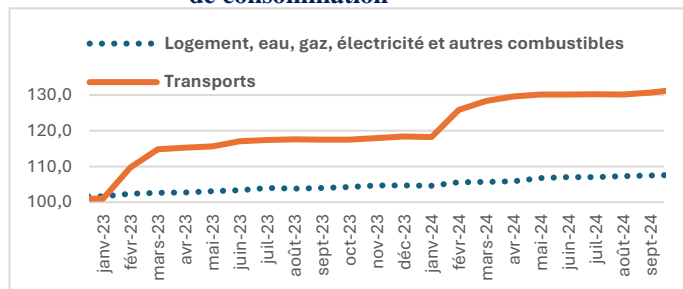
L'inflation est principalement alimentée par la hausse des prix des produits locaux. L'inflation des produits locaux se situe à 5,2%, principalement en raison de la persistance des pressions sur les prix des produits alimentaires et pétroliers, des fluctuations des taux de change, ainsi qu'aux variations climatiques. Malgré la fin de l'état d'urgence sanitaire lié à la Covid-19 en mai 2023 et la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, l'inflation des produits importés, bien qu'en diminution, reste élevée à +4,0%.

#### **L'inflation reste en grande partie entretenue par les prix des produits frais qui augmentent de 10,3%**

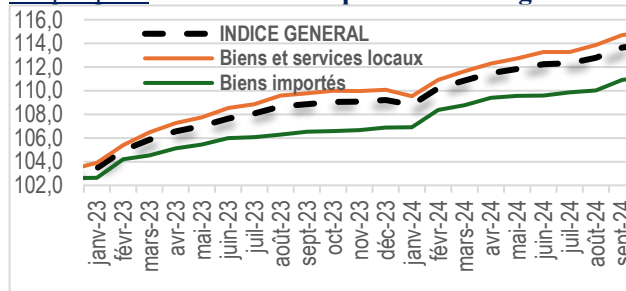
Les prix des produits frais ont enregistré une hausse de 10,3%. L'inflation sous-jacente, calculée en excluant les produits à prix plus volatils afin de mettre en lumière les tendances inflationnistes fondamentales, s'est établi à +3,4%.

De leur côté, les prix de l'énergie ont augmenté de 7,9%, en lien avec la hausse des prix du carburant.

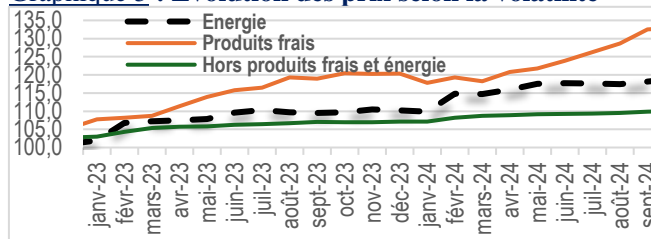
**Graphique 3 : Evolution des prix de quelques autres fonctions de consommation**



**Graphique 4 : Evolution des prix selon l'origine**



**Graphique 5 : Evolution des prix selon la volatilité**



### 4. Conclusion et perspectives pour 2024

**Au rythme actuel d'évolution des prix, et en l'absence de tout autre choc susceptible de faire rebondir sensiblement les prix des produits de grande consommation, le taux d'inflation au titre de l'année 2024 pourrait osciller autour de 4,5%.**

Avec la diminution progressive de l'inflation observée depuis le troisième trimestre 2023, l'inflation affiche un ralentissement en 2024, épousant ainsi la tendance mondiale ; sans pour autant passer au-dessous du seuil de 3% fixé par la CEMAC. En effet, avec un taux d'inflation de 4,7% enregistré à fin août 2024, le Cameroun reste le principal contributeur à la dynamique inflationniste au sein de la sous-région CEMAC ; suivi par le Tchad, le Congo, la Guinée Equatoriale, le Gabon, et la République centrafricaine.

En perspective et sous réserve que les mesures anti-inflationnistes en vigueur soient maintenues voire renforcées, et en l'absence de nouveaux chocs susceptibles d'impacter sensiblement les prix des principaux produits de consommation, l'inflation pourrait se situer autour de 4,5% à fin 2024 ; marquant ainsi une baisse notable par rapport au taux de 7,4% enregistré en 2023.

Dans le même temps et dans la perspective de faire passer le taux au-dessous de 3% fixé par la CEMAC, le Gouvernement devra poursuivre, voire accélérer la mise en service des infrastructures énergétiques et routières, ainsi que le désenclavement des bassins de production des produits vivriers. Ces mesures sont essentielles pour assurer une offre continue et à moindre coût de produits alimentaires et d'autres biens et services essentiels, contribuant ainsi à la stabilisation des prix tout au long de l'année 2024 et une baisse substantielle au cours des prochaines années. /-

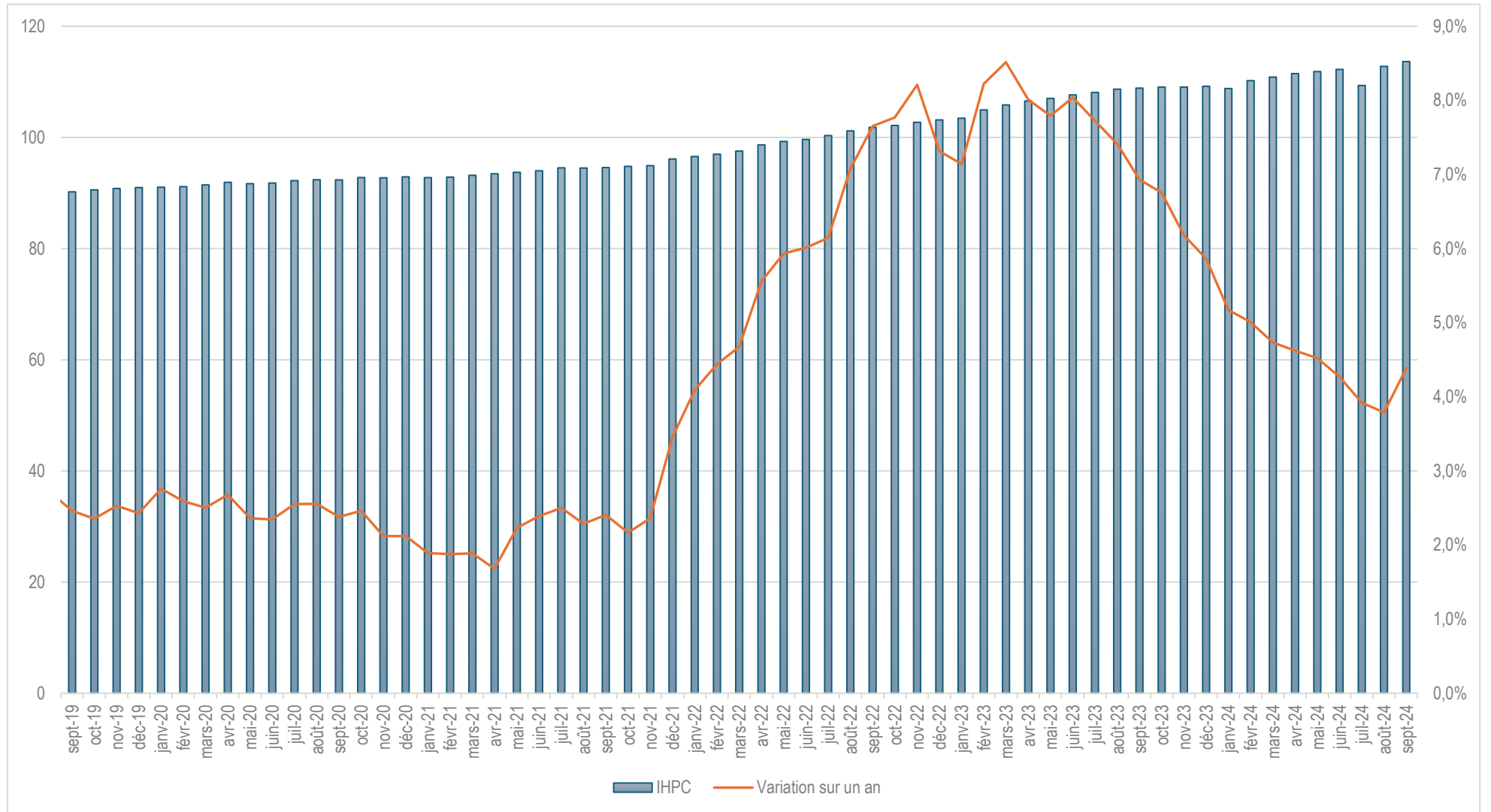
**Tableau 1: Evolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (Base 100 année 2022)**

Déclinaisons	Indice												Variations		
	Oct-23	Nov-23	Déc-23	Janv-24	Fév-24	Mars-24	Avril-24	Mai-24	Juin-24	Juil-24	Août-24	Sept-24	Sept-24/ Août -24	Sept-24/ Sept -23	Oct-23 à Sept -24/ Oct-22 à Sept -23
<b>FONCTION DE CONSOMMATION</b>															
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	114,0	113,5	113,5	112,2	113,0	113,8	115,1	115,6	116,6	116,6	117,9	120,1	1,9%	5,8%	6,0%
Produits alimentaires	114,3	113,9	113,8	112,5	113,3	114,2	115,5	116,0	117,0	117,1	118,3	120,7	2,0%	5,9%	6,2%
Pains et céréales	109,2	108,0	107,9	108,0	109,8	110,8	112,9	114,2	114,3	115,9	116,4	118,3	1,7%	6,7%	4,6%
Viandes	105,1	105,8	106,8	106,2	106,7	107,2	107,3	107,4	107,1	107,9	107,9	108,5	0,5%	2,8%	2,9%
Poissons et fruits de mer	110,9	109,7	109,5	108,7	109,5	110,8	113,5	115,1	115,7	114,2	115,2	118,2	2,6%	6,6%	4,2%
Lait, fromage et œuf	111,1	110,3	110,3	110,4	110,6	110,3	110,2	110,9	112,0	110,9	112,3	113,3	0,9%	4,5%	3,5%
Huiles et graisses	103,7	102,6	103,2	101,6	100,4	98,5	97,6	97,4	96,8	95,8	96,1	97,7	1,7%	-5,9%	-8,2%
Fruits	114,7	116,8	119,8	117,4	119,8	124,0	123,4	122,0	122,7	120,6	122,0	125,7	3,0%	11,0%	9,2%
Légumes	133,9	133,4	131,9	128,1	128,7	129,8	131,8	131,8	135,4	135,0	138,1	142,5	3,2%	9,2%	15,9%
Sucre, et confiserie	107,3	107,1	107,3	107,3	107,5	107,8	107,1	107,8	107,2	107,3	107,3	107,6	0,3%	0,0%	1,2%
Produits alimentaires n.c.a	110,2	111,3	111,6	111,3	112,3	114,4	116,8	117,4	118,9	119,5	122,2	123,1	0,8%	10,5%	8,5%
Boissons non alcoolisées	103,1	103,1	103,1	103,4	103,5	103,6	103,7	103,8	104,0	104,0	104,0	104,1	0,1%	1,0%	1,2%
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	104,1	104,0	104,1	104,3	104,8	105,0	105,6	106,0	105,9	106,1	106,1	106,2	0,1%	2,1%	2,3%
Habillement et chaussures	105,3	105,4	106,3	106,1	106,3	106,6	106,6	106,7	106,7	106,9	106,9	107,1	0,2%	1,8%	3,0%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	104,2	104,7	104,7	104,7	105,6	105,7	105,9	106,7	107,1	107,1	107,3	107,5	0,2%	3,4%	3,2%
Meubles, articles de ménage et d'entretien courant	107,9	108,1	108,0	108,2	108,6	108,7	108,9	109,2	109,4	109,6	109,7	109,8	0,1%	1,9%	2,6%
Santé	101,0	101,0	101,1	101,1	101,2	101,4	101,4	101,4	101,5	101,5	101,5	101,6	0,1%	0,6%	0,7%
Transports	117,5	117,9	118,4	118,2	125,8	128,3	129,6	130,2	130,2	130,2	130,2	130,7	0,4%	11,2%	13,4%
Communications	100,4	100,4	100,3	100,3	100,4	100,5	100,5	100,5	100,5	100,5	100,5	100,5	0,0%	0,1%	0,0%
Loisirs et culture	102,6	102,6	102,7	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,4	102,3	103,0	103,0	0,0%	0,3%	1,2%
Enseignement	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,5	104,6	105,1	105,5	105,9	0,4%	1,5%	2,2%
Restaurants et hôtels	105,7	105,8	105,9	106,0	106,3	106,4	106,5	106,6	106,9	107,0	107,1	107,2	0,1%	1,6%	2,2%
Biens et services divers	106,2	106,3	106,5	106,6	107,0	107,2	107,4	107,4	107,7	107,9	108,0	108,1	0,1%	2,0%	2,8%
<b>INDICE GENERAL</b>	<b>109,1</b>	<b>109,1</b>	<b>109,2</b>	<b>108,8</b>	<b>110,2</b>	<b>110,9</b>	<b>111,5</b>	<b>111,8</b>	<b>112,2</b>	<b>112,3</b>	<b>112,8</b>	<b>113,6</b>	<b>0,8%</b>	<b>4,4%</b>	<b>4,9%</b>

Déclinaisons	Indice											Variations		
	Oct-23	Nov-23	Déc-23	Janv-24	Fév-24	Mars-24	Avril-24	Mai-24	Juin-24	Juil-24	Août-24	Sept-24	Sept-24/ Août-24	Sept-24/ Sept-23

NOMENCLATURES SECONDAIRES															
Biens et services locaux	110,0	110,0	110,1	109,5	110,9	111,6	112,3	112,7	113,3	113,3	113,9	114,7	0,7%	4,5%	5,2%
Biens importés	106,6	106,7	106,9	106,9	108,4	108,8	109,4	109,6	109,6	109,9	110,0	110,9	0,8%	4,1%	4,0%
Energie	109,7	110,5	110,3	109,8	114,8	114,7	116,0	117,5	117,7	117,6	117,4	118,2	0,7%	7,9%	7,9%
Produits frais	120,5	120,3	120,3	117,8	119,3	118,2	120,8	121,8	123,9	126,2	128,7	132,5	3,0%	11,4%	10,3%
Hors produits frais et énergie	107,0	107,0	107,1	107,1	108,2	108,7	108,9	109,1	109,2	109,3	109,5	109,9	0,3%	2,7%	3,4%
CAPITALES REGIONALES															
Yaoundé	108,8	108,7	108,8	108,4	109,9	110,5	111,3	111,7	111,6	111,8	112,1	113,1	0,9%	4,1%	4,5%
Douala	109,8	109,8	109,7	109,6	111,1	111,7	112,2	112,2	113,0	113,0	113,9	114,6	0,6%	4,7%	5,5%
<b>Maroua</b>	<b>110,3</b>	<b>109,9</b>	<b>110,0</b>	<b>108,6</b>	<b>110,1</b>	<b>111,0</b>	<b>113,4</b>	<b>116,2</b>	<b>117,2</b>	<b>117,0</b>	<b>116,2</b>	<b>117,2</b>	<b>0,9%</b>	<b>6,4%</b>	<b>7,0%</b>
Bafoussam	108,2	108,2	109,0	108,4	110,3	111,4	111,6	112,2	112,9	111,7	112,1	113,3	1,1%	4,7%	4,8%
Buea	108,0	108,2	108,7	108,6	109,9	110,8	111,4	111,4	111,5	111,2	112,8	113,9	1,0%	5,5%	4,9%
Garoua	108,5	109,3	108,7	107,9	108,6	108,6	109,1	109,4	110,1	110,4	110,6	111,0	0,3%	2,3%	3,8%
Ebolowa	108,7	108,3	109,2	109,1	109,8	111,0	111,2	112,4	112,4	112,4	112,7	113,9	1,1%	5,2%	4,8%
Ngaoundéré	110,3	110,9	111,5	110,2	111,2	111,3	111,6	111,0	110,9	112,4	113,0	112,6	-0,3%	1,8%	5,1%
Bertoua	109,4	109,1	109,4	109,9	112,0	112,8	112,5	111,1	111,5	110,9	111,9	112,6	0,7%	3,3%	3,7%
<b>Bamenda</b>	<b>106,7</b>	<b>106,7</b>	<b>107,1</b>	<b>106,6</b>	<b>107,7</b>	<b>108,2</b>	<b>108,2</b>	<b>107,9</b>	<b>108,5</b>	<b>110,0</b>	<b>110,4</b>	<b>111,4</b>	<b>1,0%</b>	<b>4,3%</b>	<b>3,2%</b>

**Graphique 6 :** Indice des prix à la consommation et son évolution en variation sur un an (ou en glissement annuel)



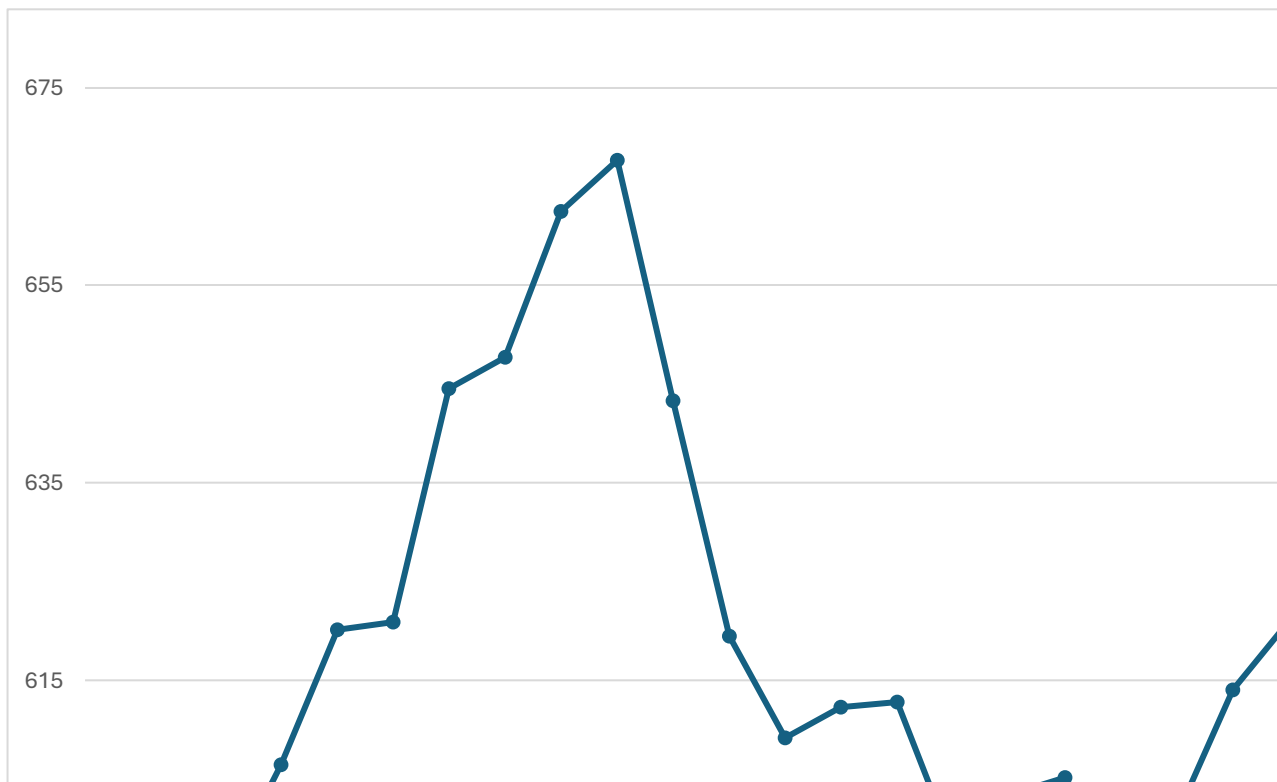
**Note de lecture :**

La variation sur un an, ou en glissement annuel, est un indicateur permettant de mesurer l'évolution des prix d'une année à l'autre pour un mois donné. Par exemple, avec une variation de 4,4% enregistrée en septembre 2024, un produit qui coûtait en moyenne 100 FCFA en septembre 2023 coûterait désormais 104 FCFA en septembre 2024. Après 14 mois consécutifs de ralentissement, l'inflation en glissement annuel affiche une accélération ce mois-ci. Si cette tendance haussière se maintient dans les mois à venir, elle pourrait constituer un tournant dans la trajectoire de l'inflation, entraînant une hausse progressive de la variation en moyenne annuelle.

## **Annexes**

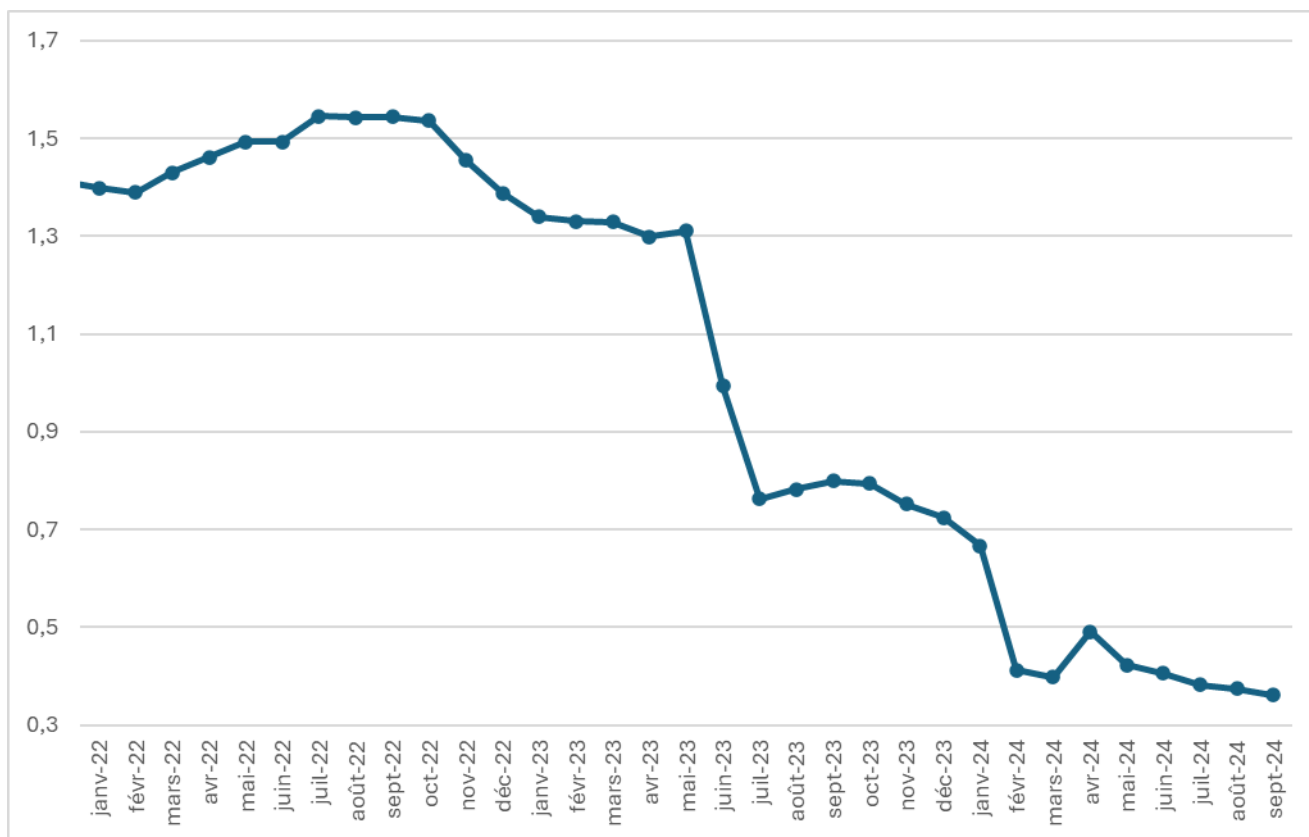


**Graphique 7 : Evolution du taux de change du dollar des Etats-Unis par rapport au FCFA**



**Note de lecture :** Un dollar des Etats-Unis est équivalent en moyenne à 590,6 FCFA en septembre 2024.

**Graphique 8 : Evolution du taux de change du Naira par rapport au FCFA**



**Note de lecture :** Un Naira est équivalent en moyenne à 0,3613 FCFA en septembre 2024